



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir du dispositif « 100% santé » en audioprothèse

Question écrite n° 13021

Texte de la question

M. Tristan Lahais alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les conséquences de la possible dissociation entre aides auditives et prestations dans le secteur de l'audioprothèse (article 58 de la LFSS 2023). Aujourd'hui, le dispositif « 100 % santé » permet au patient de bénéficier du même professionnel pour son matériel comme pour son suivi. Comme l'indique le Syndicat des audioprothésistes (SDA), la sortie annoncée de ce dispositif pour l'audioprothèse, en contradiction avec les engagements initiaux du ministère, « nuirait gravement à l'accès aux soins, affaiblirait le suivi des patients et favoriserait une dérive commerciale dangereuse ». La mise en place tarifaire d'un acte de suivi entraînera, de manière mécanique, un retour en arrière sur la prise en compte des problèmes auditifs, avec les corollaires habituels sur la dégradation de santé générale des moins entendants : perte d'équilibre, risques de chute accrus, isolement, dépression, risques de suicide, etc. Aujourd'hui, certains centres indépendants, notamment dans les zones rurales, où les grandes enseignes choisissent de ne pas s'implanter, réalisent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires grâce au dispositif « 100 % santé ». Ils y jouent pleinement un rôle clé sur cette question de santé publique. Il lui demande ce qu'elle compte faire pour que l'audioprothèse ne connaisse pas un recul dangereux pour sa population dans le pays.

Données clés

Auteur : [M. Tristan Lahais](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (2^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13021

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2026](#), page 1422